



LA BANQUE MONDIALE

PRAPS-2-MR
DON IDA D796



UNITE DE COORDINATION DU PROJET

خلية تنسيق المشروع

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

1. Cet Avis d'appel d'offres international fait suite au plan de passation de Marchés paru dans le Portail de l'ARMP en date 03/04/2025.
2. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un prêt (financement Additionnel) de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) en complément au financement de la deuxième phase du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à « **Acquisition et installation de pompes immergées solaires et motopompes d'irrigation** »
3. L'Unité de Coordination du PRAPS2-MR sollicite des offres fermées, en Hors taxes avec un crédit d'impôt, de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour « **acquisition et installation de pompes immergées solaires et motopompes d'irrigation en trois lots distincts** » :

Lot I : Acquisition et installation de pompes immergées solaires d'irrigation dans les wilayas du Hodh Chargui, Hodh Gharbi , Assaba et du Guidimagha

Lot II : Acquisition et installation de pompes immergées solaires d'irrigation dans les wilayas du Gorgol, Brakna, Trarza, Adrar, Tagant et de l'Inchiri

Lot III : Acquisition et installation de motopompes d'irrigation dans les wilayas du Gorgol, Guidimagha, Brakna, Assaba et Trarza,

4. Le délai de livraison est de **60 jours par lot**
5. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA « édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018. » et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.
6. Les soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PRAPS II et prendre connaissance des documents de l'Appel d'offres l'adresse mentionnée ci-dessous de 10 heures à 16 heures du Lundi au Jeudi et de 8 heures à 12 heures le Vendredi (Unité de Coordination du PRAPS 2-MR-, Ilot P n°45 (Ancien siège de l'AMEXTIPE) -Nouakchott- Mauritanie)
7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français à l'adresse numéro 1 mentionnée ci-dessous contre présentation d'un reçu de paiement de **2000 MRU** ou l'équivalent dans une monnaie convertible. La méthode de paiement sera par versement direct au trésor public.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **10/07/2025 à 12 heures TU. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.**

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents (qui souhaitent assistés) à l'adresse mentionnée ci-dessous le **10/07/2025 à 12 heures TU**
10. Les offres demeureront valides pour une durée de **90 jours** à compter de la date du dépôt des offres.
11. Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre » sous forme bancaire ou une garantie délivrée par une institution financière reconnue pour un montant de :

Lot I : 50 000 MRU
Lot II : 50 000 MRU
Lot III : 40 000 MRU

NB : Un même candidat ne peut être attributaire de plus de deux lots

La durée de validité des cautions est de **120 jours** à compter de la date du dépôt des offres.

12. **Les soumissionnaires doivent présenter une offre en Hors Taxe avec un crédit d'impôt, supporté par l'état Mauritanien.**
13. **Les exigences en matière de qualifications sont : (voir indiquées dans la Section III. Critères d'évaluation et de qualification du dossier d'appel d'offres.) :**
- **Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen, durant les Trois DERNIERES ANNEES, au moins égal à**
Lot I : 6 000 000 MRU
Lot II : 6 000 000 MRU
Lot III : 4 500 000 MRU

Ce chiffre d'affaires doit être présenté dans un **bilan financier certifié par un expert agréé.**

- a) Le fournisseur doit avoir réalisé au moins un **marché de fourniture similaire portant sur une valeur au moins égale à l'offre du soumissionnaire par lot.** En plus de l'attestation de bonne exécution ou du procès-verbal de réception du marché, le soumissionnaire doit présenter **les pages de garde et de signature** du marché attesté.
14. L'adresse à la laquelle il est fait référence :

Salle de réunion de la **Commission de Passation de Marchés Publics** du **Ministère de l'Elevage**,
Tevragh Zeina, -Nouakchott Ouest -Lot 140 -Ilot PR(ISKAN).



Fait à Nouakchott, le 4 Juin 2025
Le Coordinateur/PI du PRAPS
Dr. Ahmed Bezeid EL MAMY BEYATT

